

L'agriculture

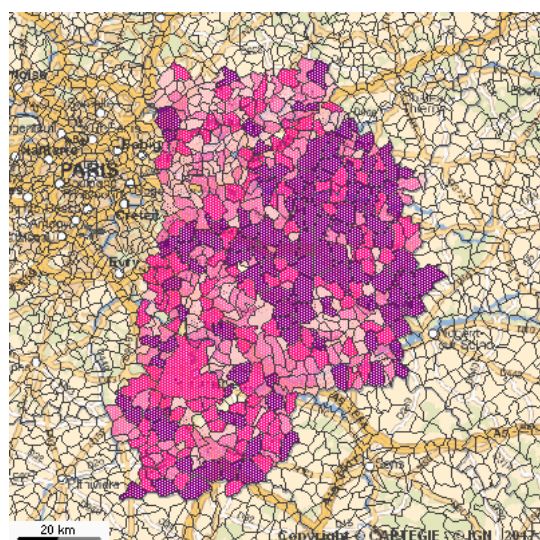
Mise à jour 2017

L'agriculture en Seine-et-Marne c'est :

8 198 emplois salariés

2,4 % de l'emploi salarié seine-et-marnais

4 228 établissements



Au sens le plus large, ce secteur de l'économie comprend les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture. La nomenclature d'activités française établit une distinction entre l'activité agricole (exploitation des ressources naturelles en vue de la production des divers produits de la culture et de l'élevage), la sylviculture et l'activité de pêche, la sylviculture et l'activité de pêche (exploitation professionnelle des ressources halieutiques en milieu marin ou en eau douce). *Source Insee*

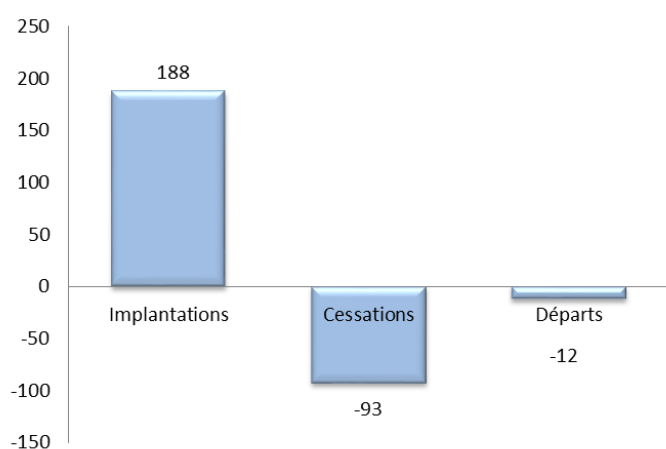
La Seine-et-Marne subit une forte pression urbaine du fait de l'étalement de l'Agglomération parisienne et de sa couronne, les terres cultivables disparaissant au profit des villes nouvelles, notamment à l'Ouest du département. *Source Fdsea*

Une activité très concentrée

Avec 4 228 établissements au 1^{er} avril 2017, le secteur de l'agriculture représente près de 3,5 % du total des établissements seine-et-marnais. Ces établissements sont surtout présents à l'Est du département.

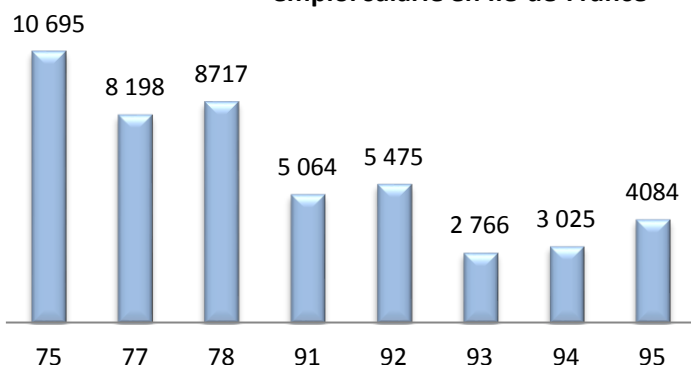
Dynamisme économique

En un an, de mars 2016 à mars 2017, 188 établissements se sont implantés dont 166 n'employaient pas de salarié (88 %). Simultanément, 93 établissements ont cessé leur activité dont 73 n'employaient pas de salarié (78 %) et 12 établissements ont quitté le département dont 11 n'employaient pas de salarié (92 %). L'indice de dynamisme économique de l'agriculture (1,8), rapport des implantations sur les cessations et les départs, ici, pour 1 établissement qui disparaît, près de 2 se créent, est inférieur à celui des établissements tous secteurs confondus (2,2).



L'agriculture

emploi salarié en Ile-de-France



Une activité majoritairement composée de structures n'ayant pas de salarié

Les établissements n'ayant pas de salarié représentent 78 % de l'effectif total soit 7 points de moins que les établissements tous secteurs confondus. Les établissements de moins de 2 salariés représentent 18 % de la part de l'effectif total soit 5 points de moins que les établissements tous secteurs confondus. Les établissements de plus de 3 salariés représentent 4 % de l'effectif total soit 13 points de moins que les établissements tous secteurs confondus. Les établissements dont l'effectif reste inconnu représentent, quant à eux, 3 % soit 3 points de moins que les établissements tous secteurs confondus. *Source Insee*

BusinEst. e-communauté des acteurs économiques seine-et-marnais



Si vous souhaitez que votre entreprise soit référencée au sein des études réalisées par l'agence de développement économique de Seine-et-Marne, n'hésitez pas à l'inscrire sur

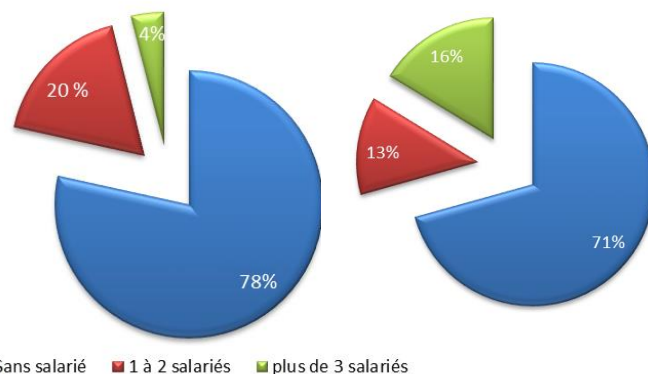
<http://www.e-seine-et-marne.com/businEst>

L'emploi salarié

Selon la Mutualité Sociale Agricole, au 1^{er} janvier 2016, le secteur de l'agriculture employait 8 198 salariés en Seine-et-Marne, soit 17 % de l'effectif salarié de ce secteur en Ile-de-France. Si les départements de Paris et des Yvelines affichent le plus grand nombre d'emplois salariés, c'est principalement dû aux organisations professionnelles agricoles (OPA). Sur la même période, le secteur compte 48 024 salariés en Ile-de-France. *(Source Msa Ile-de-France)*.

Pourcentage de l'effectif salarié total en Seine-et-Marne

Les établissements de l'agriculture



La culture en Seine-et-Marne

On y trouve plus principalement :

Des céréales avec 216 860 ha, des oléagineux avec 43 765 ha, des protéagineux avec 9 675 ha, des betteraves industrielles avec 32 840 ha, des pommes de terres avec 2 570 ha, le fourrage annuel de 950 ha et les jachères avec 9 960 ha. La surface agricole utilisée (SAU) des exploitations en 2016¹ est de 316 620 ha.

Note Méthodologique : il est important de noter que cette étude regroupe des informations sur les établissements dont l'activité s'inscrit en « Agriculture » de la NAF (nomenclature d'activité française rév.2, 2008). Les informations de cette étude proviennent de la Mutuelle Sociale Agricole, de l'Agreste et de l'Insee. Pour en savoir plus : n.khenniche@smd77.com

¹ Pour la campagne agricole millésimée 2017, le cycle de production se déroule de septembre 2016 à décembre 2017 – *Source Agreste Ile-de-France*